

La directrice

N° d'enregistrement : 2024-03

Madame Reine Bürki
Conservatrice en chef des
bibliothèques à l'Enssib
Référente « DDRS »

Villeurbanne, le 13 février 2024

Objet : Lettre de mission référente « Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) » de l'Enssib

CONTEXTE

La mise en œuvre des politiques nationales dans le champs DDRS (Plan Climat du MESR, Services publics écoresponsables, élaboration du schéma directeur DDRSE, etc.) s'intègre aux objectifs de pilotage de l'établissement et c'est dans ce contexte que s'inscrivent le recrutement et les missions du/de la référent.e DDRS.

Les enjeux DDRS sont identifiés dans le projet d'établissement Expert2026 de l'Enssib avec le déploiement d'un programme transversal RSE (responsabilité sociétale et environnementale). L'école s'est engagée depuis 2022 dans un Plan de sobriété énergétique (PSE) dont les indicateurs cibles figurent au Contrat de l'établissement et elle a concrétisé en 2023 un programme de formation des personnels aux enjeux de transition écologique dans le cadre de son Plan de développement des compétences.

Depuis 2022, l'Enssib participe activement aux Cotech Transition et Patrimoine de la ComUE/UdL, contribuant au déploiement d'une culture de site fédérée dans ce domaine.

Un.e étudiant.e Ambassadeur/Ambassadrice RSE est recrutée à partir de février 2024 dans le cadre d'un Appel à projet « Emploi étudiant » financé par la Région AURA et rattaché.e à la référente DDRS de l'établissement.

Madame,

Vous avez été nommée, le 1er juin 2023 et pour une durée de trois ans renouvelable, référente « DDRS » de l'Enssib. À ce titre, vous devenez la personne ressource de l'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et assistez la direction de l'Enssib dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions structurantes dans ce domaine.

Avec votre accord, cette fonction reçoit les missions et objectifs suivants :

MISSIONS DE LA REFERENTE DDRS

La référente DDRS porte des missions d'information, de sensibilisation et de veille. Elle contribue au déploiement et au pilotage de la politique DDRS de l'établissement à travers différentes actions :

- Favoriser l'intégration des enjeux DDRS dans l'ensemble des activités de l'établissement
- Coordonner l'élaboration et le suivi du schéma directeur DDRSE de l'établissement
- Proposer et accompagner une feuille de route stratégique annuelle DDRS
- Assurer la veille et l'information du Comité de direction sur les sujets DDRS
- Inscrire et représenter l'établissement dans des réseaux d'intérêt locaux et nationaux
- Favoriser le développement de partenariats dans le champ DDRS
- Identifier des leviers et des dispositifs d'impulsion DDRS (mutualisation d'expertises, financements, appels à projet, labellisations, etc.)
- Contribuer au rayonnement et à la valorisation des actions mises en place
- Communiquer sur la politique DDRS de l'école (auprès des instances, des partenaires, etc.)
- Encadrer les missions de l'ambassadeur/ambassadrice étudiant.e RSE

POSITIONNEMENT

La référente DDRS est rattachée à la directrice de l'établissement et membre du Comité de direction. A ce titre, elle assure une veille et une information régulière du Codir en matière de DDRS (actualité institutionnelle ESR, réglementation et politiques nationales, politique de site) et collabore sur ces sujets avec la Direction générale des services.

La référente DDRS s'implique dans le programme participatif transversal RSE, elle collabore avec ses pilotes ainsi qu'avec le comité des programmes et la référente SP+.

La référente DDRS encadre le/la vacataire étudiant.e Ambassadeur / Ambassadrice RSE. Elle définit, suit et rend compte de ses missions.

LIVRABLES

En articulation avec le calendrier budgétaire, la référente DDRS propose un projet de feuille de route soumise à la direction de l'école.

Ce document identifie les jalons DDRS pour l'année à venir, en cohérence avec la politique globale de l'Enssib (Expert2026, Contrat d'établissement, Plan de développement des compétences, Plan de sobriété énergétique, Schéma directeur immobilier, Schéma directeur DDRSE, etc.) et les évolutions du contexte institutionnel.

La feuille de route intègre un calendrier indicatif et une estimation des moyens à mobiliser.

En 2024, cette feuille de route ciblera les éléments suivants :

Pilotage : les établissements d'enseignement supérieur soumettront leur **Schéma directeur DDRSE** au vote de leur CA d'ici la fin d'année 2024. La référente DDRS coordonne l'élaboration du Schéma directeur DDRSE de l'Enssib en collaboration avec le Comité de direction et les différents services de l'établissement. Elle est force de proposition (veille, outils, méthodologie) et participe aux étapes de sa rédaction collective.

Au niveau local : la référente DDRS poursuit sa participation aux groupes de travail « Sensibilisation, formation, mobilisation » et « Evaluation et pilotage » du Cotech Transition de la ComUE - Université de Lyon, elle y représente l'établissement auprès de ses partenaires.

Au niveau national : la référente DDRS participe aux réseaux d'intérêt et/ou journées d'études nationales dans ce domaine (potentiellement le réseau des référents DDRS de la CGE si l'Enssib rejoint ce groupement).

SUIVI ET EVALUATION

La référente DDRS assure un reporting régulier auprès du comité de direction.

Elle produit une synthèse annuelle de la politique DDRS de l'établissement.

Elle alimente le bilan d'activité annuel (qualitatif et quantitatif) dans ce domaine.

MOYENS

Formation et compétences : la référente DDRS bénéficie d'une formation introductive à ses fonctions [formation suivie en 2023]. Elle a la possibilité de suivre des modules complémentaires pour consolider ses connaissances dans ce champ thématique (moocs en autoformation, fresques, ateliers, actions proposées dans le cadre de la ComUE, etc.).

Moyens financiers : ils sont discutés dans le cadre de l'élaboration du dialogue budgétaire annuel et du PAP (Projet annuel de performance).

La directrice de l'Enssib



Nathalie Marcerou-Ramel